



Besançon, le 26 septembre 2019

**Opération de contrôles coordonnés en faveur d'une concurrence loyale
dans le transport routier de marchandises**

**Opération d'envergure sur les 12 régions françaises métropolitaines
avec environ deux cents contrôleurs des transports terrestres mobilisés**

30 septembre 2019

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté participera, lundi 30 septembre 2019 de 8h à 12h, à une opération de contrôles coordonnés menée conjointement avec les 11 autres DREAL, sur plusieurs points de contrôle stratégiques situés sur les principaux axes routiers et autoroutiers nationaux, afin de lutter contre la concurrence déloyale dans le transport routier de marchandises.

Les agents en charge du contrôle des transports terrestres de la DREAL et les forces de l'ordre sont mobilisés sur cette opération sur la RD 905 à Dole-Choisey (39), au péage de Myennes sur l'A 77 (58), sur la RD 439 à Couthenans (70) ainsi que sur la RD 660 à Malay-le-Grand (89).

Ces contrôles ont notamment pour but de sanctionner les fraudes au chronotachygraphe, à l'Ad-Blue, au détachement ainsi que le non-respect des règles encadrant le cabotage et le contrôle des poids.

Ils seront ciblés sur les poids-lourds (PL) et véhicules utilitaires légers (VUL) dans le cadre d'une semaine d'observation du cabotage.

En effet, cette opération de contrôles coordonnés s'inscrit dans le cadre d'une des cinq semaines d'observation du cabotage programmées par la sous-direction des transports routiers.

L'objectif est de s'assurer, d'une part des conditions de travail des conducteurs nationaux comme étrangers, et d'autre part de vérifier la réglementation encadrant le cabotage et le détachement international de salariés, afin de lutter contre la concurrence déloyale constituée par les opérateurs qui s'affranchissent de la loi.

Vous êtes cordialement invité(e) à couvrir cette opération. **Rv sur les points de contrôle à 10h.** S'agissant d'une action de contrôle, je vous remercie de ne pas faire état de cette action avant sa réalisation.

En savoir plus :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Cabotage-routier-de-marchandises,15712.html>

Contact :

DREAL : Patricia DROZ – 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79

patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

Invitation presse